

Groupe de Travail PIC 2025-2028
jeudi 26 septembre 2024 à la DG



PIC et PIC et colégram

C'est
l'am
stram
gram ?

Période concernée

Si l'on peut comprendre les éléments mentionnés par le Service Central dans les documents transmis s'agissant des investissements importants prévus sur deux cités et la volonté de soutenabilité budgétaire de ceux-ci en les répartissant non plus sur trois mais quatre ans, il n'en demeure pas moins que nous sommes passés d'un exercice annuel à un exercice trisannuel et maintenant quadriennal. Même si des points d'étape sont prévus tous les ans, la durée commence à être très - trop ? - longue. Ce n'est pas pour le plaisir de critiquer que nous indiquons cela... C'est un constat. D'abord parce que les intervenants ont de plus en plus de risques de ne pas « suivre » les dossiers de bout en bout. Que ce soit les collègues du SC, du ST concerné, les élus du personnel : au gré des promotions, mutations, départs en retraite, la récurrence de ces événements augmente évidemment quand l'exercice s'allonge. Et nous savons tous qu'ils s'accompagnent parfois de vacances de postes, de prise en compte plus ou moins longues des nouveaux intervenants, de dilution des responsabilités des prestataires, compromettant d'autant la bonne marche des projets. Mais cette période si longue a aussi un effet néfaste sur le moral des locataires : des travaux qui n'en finissent pas, des projets qui, s'ils ne sont pas retenus sont repoussés à une date bien plus lointaine, etc.

Conception de la PIC

Comme la comptine que nous évoquons en titre, la lettre comme l'esprit de cette PIC ne semblent pas forcément claires. Voire pas cohérents ce qui est plus inquiétant :

- comment expliquer par exemple que sur le STM de Lyon, à la cité de Modane où les conditions climatiques typiques d'altitude ne sont pas une nouveauté et où le besoin d'isolation, à l'heure de la promotion des économies d'énergie, est prégnant, il y ait besoin sur deux ans d'études et de devis avant, en 2027 de commencer les travaux (qui, vu l'importance, vont sans doute être « découpés » en plusieurs lots donc encore étalés) ? Et surtout comment le justifier aux locataires qui voient leurs dépenses de fluides exploser pendant ce temps ?
- ou encore que sur celui d'IDF, on inscrive au budget au titre de 2025 une étude pour diviser un T5 (typologie peu demandée) en deux T2 (typologie très demandée et absente de la seule cité domaniale) incluant un chiffrage et que sur le reste de l'exercice aucun budget ne soit provisionné pour exécuter les travaux ? On l'a vu depuis deux ans, les coûts des travaux explosent (matières premières, main d'œuvre) et un budget étudié en 2025 devra être révisé, sans doute à la hausse, en 2029 lorsque démarrera la prochaine PIC.

Méthodologie

L'élaboration de la PIC est sans aucun doute l'exercice le plus important de la période. En effet, les autres RDV au fil de l'eau servent à étudier les ajustements au fur et à mesure du déroulé de ce qui a été décidé lors de cette élaboration (ou, pour faire plus simple : on adaptera ce qui a besoin de l'être - en terme de budget, de faisabilité technique, etc - mais on décidera rarement ou alors vraiment à la marge d'inscrire de nouveaux travaux en cours de route). Dès lors il convient comme on dit de ne pas « se loucher » et nous aurions aimé plus de dialogue en amont entre le SC et les CTM (STM + élus) qui connaissent leurs besoins spécifiques. *Nous serons donc extrêmement attentifs sur ce RDV et celui du CA où cette PIC sera votée à ce que celle-ci s'inscrive dans une cohérence et une visibilité acceptables tant pour l'établissement que pour les locataires !*

